

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANIMALOVE MAGIC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU CARREFOUR CABRI ILOT 406 LOT 4436, Lot  
4436, Ilot 406

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANIMALOVE MAGIC »

Objet : Vente d'aliments pour animaux de compagnie et toutes activités connexes,  
Vente d'accessoires d'entretien pour animaux de compagnie,  
Vente de prêt-à-porter,  
Import et Export,  
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU CARREFOUR CABRI ILOT 406 LOT 4436, Lot

4436, Ilot 406

Dirigeant(s) Mlle KOFFI AFFOUE IRENE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04824 du 08/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33877/GTCA/RC/2023 du 08/05/2023

